



Controle électrique club camping

Par yann51750

Mme Mrs bonjour.

nous sommes un petit club camping (12 mois ouvert aux adhérents.5 mois au vacanciers)
capacité:80 emplacements adhérent
20 emplacements vacancier

nous recherchons désespérément LE texte de loi pour le contrôle de nos installations électriques obligatoire tous les ans ? ou tous les cinq ans ? c'est très flou et ce contrôle coute actuellement une fortune tous les ans à notre petit club.

si vous avez une information a ce sujet nous vous en serions réellement reconnaissant

cordialement Yann51750